

Jeune chambre économique du grand-duché de Luxembourg

# 500 millions de personnes ont profité du microcrédit

La microfinance est un des outils de développement les plus efficaces en matière de lutte contre la pauvreté. En rendant possible l'accès à des capitaux par l'intermédiaire d'un microcrédit, elle permet aux personnes économiquement marginalisées de devenir plus autonomes et donc de s'assurer matériellement.

■ La JECL (Jeune chambre économique du grand-duché de Luxembourg), en collaboration avec ADA, avait organisé avant-hier soir dans les locaux de la Chambre de commerce une conférence sur le thème du microcrédit. En présence de nombreuses personnalités du monde économique et social, Pierre Gramagna, directeur de la Chambre de commerce, a introduit le sujet en indiquant qu'au niveau mondial, plus de 500 millions de personnes avaient déjà bénéficié d'un microcrédit.

Alors que l'ONU a déclaré l'année 2005 «l'année du microcrédit», Charles Goerens, député et ancien ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, a rappelé l'objectif européen à l'horizon 2015, qui est de consacrer 0,7 % des dépenses publiques à la coopération. Cet objectif ambitieux doit permettre de diminuer de moitié la pauvreté dans le monde. Selon Charles Goerens, «le microcrédit peut transcender la misère, mais il n'est pas le seul remède.



M. Kiros a rappelé que son pays est un des plus pauvres du monde avec 60 % de la population vivant avec moins de deux euros par jour (Photo: G. Karas)

Les pays africains sont tributaires de la coopération mais ils doivent être capables de s'approprier leur propre développement».

ADA (Appui au développement autonome) est une organisation sans but lucratif basée à Luxembourg qui existe depuis 1994. ADA collabore avec des institutions de microfinance (IMF) dans les pays du Sud en

combinant un appui financier et des services techniques adaptés. Les IMF gèrent techniquement les dossiers de crédits de la même façon que les banques traditionnelles, mais accordent des microcrédits allant de 80 euros à 1.500 euros à court terme, sans garantie, avec des taux variant de 9 % à 35 %, essentiellement dans les secteurs du commerce, de l'artisanat et

de l'agriculture. Le taux de recouvrement de ces microcrédits approche des 98,5 %.

Emmanuel Landais, directeur de l'association française ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique), a présenté l'impact du microcrédit sur la vie économique française, en offrant aux personnes marginalisées la possibilité de se réinsérer dans la vie sociale.

## Créer sa propre entreprise

L'Éthiopien Atkilti Kiros, directeur de DECSI (*Dedebit Credit and Saving Institution*), a rappelé que son pays est l'un des plus pauvres du monde avec 60 % de la population vivant avec moins de deux euros par jour. En association avec SOS Faim, la DECSI propose de nombreux services tels que les microcrédits, l'épargne (obligatoire pour les bénéficiaires de crédits standard), le paiement de pensions ou le transfert d'argent. Offrir à des individus la possibilité de créer leur propre entreprise grâce à un crédit de quelques dizaines d'euros, leur permet d'assurer dignement leur survie et celle de leur famille. A ce jour en Éthiopie, 325.600 personnes sont bénéficiaires d'un microcrédit, alors que 208.250 ont un compte épargne.

Françoise Hontoy, au nom de la JECL, a conclu en soulignant que le microcrédit est un outil qui permet à l'individu de rester responsable de lui-même et de ne pas dépendre des autres.

■ Gérard Karas